

États financiers de

INSTITUT ONTARIEN DU CERVEAU

Exercice clos le 31 mars 2015



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Yonge Corporate Centre
4100, rue Yonge, bureau 200
Toronto (Ontario) M2P 2H3
Canada

Téléphone 416-228-7000
Télécopieur 416-228-7123
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au conseil d'administration de l'Institut ontarien du cerveau

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Institut ontarien du cerveau, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2015, l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Institut ontarien du cerveau au 31 mars 2015, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Le 28 juillet 2015
Toronto, Canada

INSTITUT ONTARIEN DU CERVEAU


État de la situation financière


Au 31 mars 2015, avec informations comparatives de 2014

	2015	2014
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie	4 057 249 \$	3 135 255 \$
Autres débiteurs (note 7)	171 403	1 090 403
Charges payées d'avance et acomptes	688 072	444 579
	<u>4 916 724</u>	<u>4 670 237</u>
Immobilisations (note 2)	429 239	473 204
	<u>5 345 963 \$</u>	<u>5 143 441 \$</u>
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (notes 3 et 7)	1 187 418 \$	1 508 764 \$
Fonds pour la formation en entrepreneuriat et gestion reportés	7 217	-
Produits reportés (note 4)	3 145 664	2 693 716
Fonds sectoriels reportés	250 000	250 000
	<u>4 590 299</u>	<u>4 452 480</u>
Apports en capital reportés (note 6)	196 895	211 817
Incitatif à la location reporté	232 344	261 387
Actif net	326 425	217 757
Engagements (note 10)		
	<u>5 345 963 \$</u>	<u>5 143 441 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration


_____, administrateur


_____, administrateur

INSTITUT ONTARIEN DU CERVEAU

État des résultats et de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 mars 2015, avec informations comparatives de 2014

	2015	2014
Produits		
Subvention – Ministère de la Recherche et de l'Innovation	19 562 974 \$	17 277 353 \$
Subvention – Agence fédérale de développement économique	66 577	2 751 063
Dons	40 116	50 000
Intérêts	70 188	45 310
Autres subventions	12 783	5 725
	<u>19 752 638</u>	<u>20 129 451</u>
Charges (note 9)		
Programmes de recherche	12 851 405	10 435 764
Informatique et analyse	3 090 115	3 099 997
Soutien administratif	1 766 809	1 777 396
Transfert des connaissances	959 051	942 430
Industrie et enseignement	910 013	1 086 117
Neurotechnologies	66 577	2 708 635
	<u>19 643 970</u>	<u>20 050 339</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	108 668	79 112
Actif net à l'ouverture de l'exercice	217 757	138 645
Actif net à la clôture de l'exercice	<u>326 425 \$</u>	<u>217 757 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

INSTITUT ONTARIEN DU CERVEAU

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2015, avec informations comparatives de 2014

	2015	2014
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Excédent des produits par rapport aux charges	108 668 \$	79 112 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	94 613	73 460
Amortissement des apports en capital reportés	(65 570)	(44 417)
Amortissement de l'incitatif à la location reporté	(29 043)	(29 043)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation		
Autres débiteurs	919 000	601 806
Charges payées d'avance et acomptes	(243 493)	(293 393)
Créditeurs et charges à payer	(321 346)	(397 275)
Montant à payer au ministère du Développement économique et de l'Innovation	–	(23 967)
Produits reportés	459 165	2 572 846
	<u>921 994</u>	<u>2 539 129</u>
Activités de financement		
Réception des apports en capital reportés	50 647	170 624
Activités d'investissement		
Entrées d'immobilisations	(50 647)	(170 624)
Augmentation de la trésorerie	921 994	2 539 129
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	3 135 255	596 126
Trésorerie à la clôture de l'exercice	4 057 249 \$	3 135 255 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

INSTITUT ONTARIEN DU CERVEAU

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2015

L'Institut ontarien du cerveau (l'« IOC ») a été constitué le 23 février 2010 en tant qu'organisme sans but lucratif sans capital-actions et était auparavant régi par la *Loi sur les corporations canadiennes*. Le 2 avril 2013, l'IOC a été prorogé en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*.

L'IOC est financé par le gouvernement de l'Ontario. L'IOC a conclu un nouveau contrat avec le ministère de la Recherche et de l'Innovation (le « ministère ») avec prise d'effet le 1^{er} avril 2013. Le ministère s'est engagé à financer l'IOC à hauteur de 100 000 000 \$ sur cinq ans.

L'IOC a été créé dans le but de devenir un centre d'excellence d'envergure internationale de recherche sur le cerveau et en neurosciences, d'application clinique de la recherche, de commercialisation de la recherche ainsi que d'enseignement et de formation sur les nouvelles découvertes, et il se concentre sur la prévention, la détection précoce, le diagnostic, et le traitement et le contrôle des maladies du cerveau et des troubles connexes.

1. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif contenues dans la Partie III du Manuel de CPA Canada (les « normes pour les organismes sans but lucratif »). Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

a) Comptabilisation des produits

L'IOC applique la méthode du report aux fins de la comptabilisation des apports.

Les apports en capital visant l'acquisition d'immobilisations sont reportés et amortis par imputation aux résultats selon la méthode de l'amortissement linéaire, à un taux correspondant au taux d'amortissement des immobilisations connexes.

Les apports grevés d'une affectation externe sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de la période où sont engagées les charges connexes.

Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits au cours de la période où ils sont reçus ou de la période où ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si son recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

INSTITUT ONTARIEN DU CERVEAU

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2015

1. Principales méthodes comptables (suite)

b) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative des actifs, comme suit :

Matériel informatique	3 ans
Site Web	5 ans
Mobilier et matériel	5 ans
Améliorations locatives	Sur la durée du bail

Au cours de la période d'acquisition, 50 % du taux d'amortissement annuel est utilisé.

c) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments dérivés autonomes qui ne sont pas désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture admissible et les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur. L'IOC n'a pas choisi de comptabiliser ces instruments financiers à leur juste valeur.

Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés au moment de l'acquisition et des frais de financement, lesquels sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire.

INSTITUT ONTARIEN DU CERVEAU

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2015

1. Principales méthodes comptables (suite)

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. S'il existe une indication de dépréciation, l'IOC détermine s'il y a eu un changement défavorable important du montant ou de l'échéancier prévus des flux de trésorerie futurs provenant de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important des flux de trésorerie attendus, la valeur comptable de l'actif financier est ramenée au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif financier ou la valeur que l'IOC prévoit réaliser à l'exercice de ses droits sur les biens affectés en garantie. Si des événements ou des circonstances s'inversent au cours d'un exercice, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, la valeur comptable ne devant pas être supérieure à la valeur comptable initiale.

d) Ventilation et attribution des charges

Les charges au titre des salaires et des avantages sont attribuées à diverses fonctions selon les heures allouées. Les charges liées aux honoraires de services-conseils et aux déplacements sont attribuées aux fonctions auxquelles elles se rapportent directement.

e) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs, sur les informations fournies au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice. Les éléments importants donnant lieu à de telles estimations et hypothèses comprennent notamment la valeur comptable des autres débiteurs et des immobilisations ainsi que celle de certaines charges à payer. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

INSTITUT ONTARIEN DU CERVEAU

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2015

2. Immobilisations

			2015	2014
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Matériel informatique	76 736 \$	56 540 \$	20 196 \$	37 470 \$
Site Web	99 989	40 747	59 242	23 526
Mobilier et matériel	160 361	53 229	107 132	139 204
Améliorations locatives	303 337	60 668	242 669	273 004
	640 423 \$	211 184 \$	429 239 \$	473 204 \$

Les charges liées au soutien administratif incluent un montant de 94 613 \$ (73 460 \$ en 2014) lié à l'amortissement des immobilisations.

3. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et charges à payer comprennent un montant de 5 088 \$ (6 192 \$ en 2014) au titre des sommes à remettre à l'État, qui englobe les montants à payer au titre des cotisations salariales.

4. Produits reportés

Les fonds reçus qui n'ont pas encore été déboursés selon les affectations prévues sont reportés et sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les dépenses sont engagées.

La variation du solde des produits reportés au cours de l'exercice se présente comme suit :

	2015	2014
Solde à l'ouverture de l'exercice	2 693 716 \$	120 870 \$
Apports reçus	19 949 352	22 603 816
Montants amortis dans les produits	(19 497 404)	(20 030 970)
Solde à la clôture de l'exercice	3 145 664 \$	2 693 716 \$

INSTITUT ONTARIEN DU CERVEAU

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2015

5. Incitatif à la location reporté

L'incitatif à la location reporté constitue une amélioration locative obtenue du propriétaire.

L'incitatif à la location reporté est amorti sur la durée du contrat de location afin que son traitement corresponde à celui de l'actif connexe.

6. Apports en capital reportés

Les apports en capital reportés correspondent à la fraction non amortie des apports reçus aux fins de l'acquisition d'immobilisations. Les apports sont amortis sur la durée de vie de l'actif connexe.

La variation du solde des apports en capital reportés au cours de l'exercice se présente comme suit :

	2015	2014
Solde à l'ouverture de l'exercice	211 817 \$	85 610 \$
Apports reçus	50 648	170 624
Montants amortis dans les produits	(65 570)	(44 417)
Solde à la clôture de l'exercice	196 895 \$	211 817 \$

7. Opérations entre apparentés

L'IOC est lié à l'Ontario Brain Institute Foundation (la « fondation ») puisqu'ils sont sous contrôle commun.

Toutes les opérations entre apparentés sont exécutées dans des conditions normales de concurrence et comptabilisées à la juste valeur.

Les créiteurs et charges à payer et les autres débiteurs comprennent les montants à payer à la Fondation ou à recevoir de cette dernière dont le règlement n'avait pas encore été effectué à la clôture de chaque exercice, comme suit :

	2015	2014
Montant à payer à la fondation	– \$	26 442 \$

INSTITUT ONTARIEN DU CERVEAU

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2015

8. Ontario Brain Institute Foundation

La fondation a été constituée le 3 mars 2010 en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* et a été prorogée en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* le 28 avril 2014. Elle est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* et a été créée pour financer des établissements d'enseignement et des centres de traitement canadiens admissibles à titre d'organismes bénéficiaires aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* qui travaillent à l'avancement de la recherche sur le cerveau et en neurosciences et dispensent de l'enseignement et de la formation aux chercheurs en neurosciences.

Les états financiers de la fondation n'ont pas été consolidés avec ceux de l'IOC. Les ressources de la fondation ne sont assujetties à aucune restriction et les méthodes comptables de l'IOC ne diffèrent pas de façon importante de celles employées par la fondation.

Le sommaire financier de la fondation présenté selon les normes pour les organismes sans but lucratif s'établit comme suit :

a) Situation financière

	2015	2014
Actif		
Trésorerie	2 309 791 \$	2 300 693 \$
Débiteurs	1 721	26 443
Taxe de vente à recevoir	79	2 690
	2 311 591 \$	2 329 826 \$
Passif et soldes des fonds		
Créditeurs et charges à payer	33 055 \$	3 990 \$
Soldes des fonds	2 278 536	2 325 836
	2 311 591 \$	2 329 826 \$

INSTITUT ONTARIEN DU CERVEAU

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2015

8. Ontario Brain Institute Foundation (suite)

b) Variation des soldes des fonds

	2015	2014
Soldes des fonds à l'ouverture de l'exercice	2 325 836 \$	2 414 756 \$
Produits	–	305 908
Charges	(47 300)	(394 828)
Soldes des fonds à la clôture de l'exercice	2 278 536 \$	2 325 836 \$

9. Charges

Au cours de l'exercice, les charges au titre des salaires et des avantages ont été attribuées comme suit :

	2015	2014
Soutien administratif	928 571 \$	930 924 \$
Transfert des connaissances	434 636	353 996
Informatique et analyse	445 438	273 282
Programmes de recherche	648 395	611 588
Industrie et enseignement	503 515	351 990
Neurotechnologies	3 207	68 082
	2 963 762 \$	2 589 862 \$

INSTITUT ONTARIEN DU CERVEAU

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2015

10. Engagements

a) Engagements aux termes de contrats de location et autres

Au cours de l'exercice et après sa clôture, l'IOC a conclu divers contrats de location-exploitation et baux visant ses locaux, son matériel de bureau ainsi que d'autres services. Les paiements minimaux futurs au titre des contrats de location et des autres services sont les suivants :

2016	1 568 836 \$
2017	440 179
2018	350 932
2019	323 272
2020 et par la suite	1 313 214
	<hr/>
	3 996 433 \$

b) Engagements en matière de subvention

L'IOC dispose de subventions approuvées d'environ 37 327 000 \$ (47 400 000 \$ en 2014) qui seront versées au cours de futurs exercices lorsque les conditions dont elles sont assorties auront été remplies. Ces montants ne sont pas inclus dans l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net.

2016	12 199 000 \$
2017	12 174 000
2018	12 954 000
	<hr/>
	37 327 000 \$

11. Risques financiers

a) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que l'IOC ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements en temps opportun ou à un coût raisonnable. L'IOC gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins sur le plan du fonctionnement. L'IOC établit des prévisions de trésorerie pour s'assurer de disposer des fonds suffisants pour honorer ses engagements.

INSTITUT ONTARIEN DU CERVEAU

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2015

11. Risques financiers (suite)

b) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles et entraîne de ce fait une perte financière. L'IOC est exposé au risque de crédit relativement aux débiteurs. L'IOC évalue les débiteurs de façon continue et constitue une provision pour créances douteuses à l'égard de tous les montants qui ne sont pas recouvrables.

Il n'y a pas eu de modification de l'exposition à ces risques par rapport à 2014.